

Declaration of Intent Application for Dissolution Company or Non-profit Legal Person

Companies Act (R.S.Q., c. C-38, s. 28)

The following provisions are derived from the Québec *Companies Act*. If necessary, please refer to the legal text which takes precedence over this one.

Declaration of Intent

Prior to presenting an Application for Dissolution, the company or non-profit legal person must have given notice of its intent to file for dissolution by preparing the enclosed "Declaration of Intent" or an "Amending Declaration" in accordance with the provisions of section 37 of *An Act Respecting the Legal Publicity of Sole Proprietorships, Partnerships and Legal Persons*. It must either publish an announcement to this effect in a municipality or city newspaper where the head office is established or publish an announcement in the nearest municipality or city.

Application for Dissolution

This form is used when a company or non-profit legal person, constituted under Part I, IA or III of the *Companies Act* or any other act to which section 28 of the *Companies Act* applies, submits an application for dissolution.

If all requirements of the law are met, the enterprise registrar will accept the company or non-profit legal person's application, and set a date on which it will be dissolved. It will then file an act of dissolution with the register of sole proprietorships, partnerships and legal persons, hereinafter called the enterprise register, and will send a copy to the company or non-profit legal person. Filing of the act of dissolution will result in the striking-off of the company's registration.

Where to send the Declaration of Intent and the Application for Dissolution

The Declaration of Intent and Application for Dissolution, along with all other documents required by the *Companies Act*, must be sent by mail to the Direction du registraire des entreprises, at the Ministère du Revenu. See the address below.

Method of payment and fees

Submitting the Declaration of Intent and Application for Dissolution is free of charge. However, an extra charge is applicable for priority service. Note that priority service is available only for the Declaration of Intent. Consult the fee schedule.

Notes: All of the annual declarations required under *An Act Respecting the Legal Publicity of Sole Proprietorships, Partnerships and Legal Persons* must be filed with the enterprise register when this application is processed.

Please complete the form onscreen and then print it out, or use a typewriter.

The form must be legible and fit for photocopying or micro-filming. Forms printed on both sides of the page will not be accepted.

To contact us

By telephone	In person	By mail
Service hours: Monday to Friday: 8:30 a.m. to 4:30 p.m. Phone: Québec region: 418 644-4545 Montréal region: 514 644-4545 Elsewhere in Québec: 1 877 644-4545	Services Québec Québec Service hours: Monday, Tuesday, Thursday and Friday: 8:30 a.m. to 4 p.m. Wednesday: 9 a.m. to 4 p.m. Address: 787, boulevard Lebourgneuf Québec (Québec) Montréal Service hours: Monday, Tuesday, Thursday and Friday: 8:30 a.m. to 4 p.m. Wednesday: 10:30 a.m. to 4 p.m. Address: 2050, rue De Bleury, RC 10 Montréal (Québec)	Address: Ministère du Revenu Direction du registraire des entreprises C. P. 1153 Québec (Québec) G1K 7C3

With your Québec enterprise number (NEQ), you can consult your file any time at www.registreentreprises.gouv.qc.ca.

All the forms produced by the enterprise registrar can be completed on this website.

**Declaration of Intent
Application for Dissolution**
Company or Non-profit Legal Person

Companies Act (R.S.Q., c. C-38, s. 28)

Application for Dissolution

Québec enterprise number									
NEQ	1	1							

To the enterprise registrar: the application of the company or non-profit legal person (enter the name)

with its head office at _____
No., street, apt./suite, municipality/city, province and postal code

STATES THAT:

1- It has been constituted under the _____
Constituting act
_____ on _____
Date of constitution (year/month/day)

2- (Mark an X in the appropriate box.)

It has no debts or obligations; _____ ☐

It has parted with its property, divided its assets rateably amongst its shareholders or members, and has no debts or liabilities; _____ ☐

Its debts and obligations have been duly provided for or protected, or that its creditors or their successors consent; _____ ☐

3- It has complied with the provision of section 37 of *An Act Respecting the Legal Publicity of Sole Proprietorships, Partnerships and Legal Persons*. It produces, to support its application:

- a) the certified copy of the by-law or resolution authorizing presentation of the application;
- b) the entire newspaper page containing the notice of intent to dissolve, or an extract thereof, specifying the name, date and location of the publication;
- c) if applicable, the annual declarations required under *An Act Respecting the Legal Publicity of Sole Proprietorships, Partnerships and Legal Persons*;
- d) a written document by the auditor or the person responsible for the finances of the company or legal person, attesting that the content of the allegation in point 2 of this application is true and as represented.

Consequently, the enterprise registrar is asked to dissolve the company or legal person, to set a date on which it will be dissolved, and to file an act of dissolution with the enterprise register, which will strike-off the company or non-profit legal person's registration.

Signed at _____ on _____
Municipality/city Year/month/day

Signature of Authorized Person

Sign and return all documents accompanying this application.

Do not fax.

Resolution

Name of the company or non-profit legal person

It is agreed:

- 1- to ask the enterprise registrar to dissolve the company or legal person and to set a date on which it will be dissolved;
- 2- to authorize (enter title or position) _____ from the company or non-profit legal person to take the necessary means and to sign the documents required to obtain the company or non-profit legal person's dissolution.

Certified copy of a resolution approved by (mark an X in the appropriate box):

shareholders representing at least 2/3 of the value of the stock
or by 2/3 of the votes cast by the shareholders

☐

at least 2/3 of the members (non-profit legal person)

☐

present at a special meeting convened for this purpose, and held on _____
Year/month/day

Certified at _____ on _____
Municipality/city Year/month/day

Signature of the Secretary

Sworn Declaration

Name of the company or non-profit legal person

with its head office at	
	No., street, apt./suite, municipality/city, province and postal code

Declaration by a signatory of the application

I,		First and last names
		Profession or occupation
		No., street, apt./suite
		Municipality/city, province, postal code and country
solemnly swear that:		
1- I am one of the signatories of the application;		
2- the facts included in this application are true and sufficient.		
And I have signed		Signature

Solemn affirmation

The solemn affirmation must be received and signed by a person capable of receiving oaths. If the person concerned is not an attorney, a notary or a judge, they should enter the name of the judicial district they were appointed to or their Commissioner of oaths registration number. **The solemn affirmation must be received and signed on the same date or later than the application date.**

The application's signatory cannot act as a commissioner of oaths.

Solemnly sworn before me at			on	
		Municipality/city		Year/month/day
Signature of the commissioner of oaths				
Judicial district				
or				
Commissioner of oaths registration number				
or				
Capacity				

**Déclaration d'intention
Demande de dissolution**
Compagnie ou personne morale sans but lucratif

Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38, a. 28)

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ	1	1							

Déclaration d'intention

(article 37, Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales)

Prenez avis que la compagnie ou la personne morale sans but lucratif (inscrire le nom)

ayant son siège au

Nº, rue, app./bureau

Municipalité/ville, province et code postal

a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises et, à cet effet, produit la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et conformément à l'article 28 de la Loi sur les compagnies.

Signature de la personne autorisée

**Déclaration d'intention
Demande de dissolution**
Compagnie ou personne morale sans but lucratif

Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38, a. 28)

Demande de dissolution

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ	1	1							

Au registraire des entreprises : la demande de la compagnie ou de la personne morale sans but lucratif (inscrire le nom)

ayant son siège au _____
N°, rue, app./bureau, municipalité/ville, province et code postal

Expose :

1- qu'elle a été constituée en vertu de _____
Loi constitutive
le _____
Date de constitution (année/mois/jour)

2- (Marquer la case appropriée d'un X.)
qu'elle n'a ni dettes, ni obligations ; _____ ☐

qu'elle s'est départie de ses biens, a divisé son actif proportionnellement entre ses actionnaires ou membres et
n'a pas de dettes ou de passif ; _____ ☐

qu'il a été pourvu à ses dettes et obligations, ou que le paiement en a été assuré, ou que ses créanciers ou leurs
ayants cause y consentent ; _____ ☐

- 3- qu'elle s'est conformée aux dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales et elle produit à l'appui de sa demande :
- a) la copie certifiée du règlement ou de la résolution autorisant la présentation de la demande ;
 - b) la page complète du journal contenant l'avis d'intention de se dissoudre ou un extrait en précisant son nom, la date et le lieu de sa publication ;
 - c) le cas échéant, les déclarations annuelles requises par la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales ;
 - d) un écrit du vérificateur ou du responsable des finances de la compagnie ou de la personne morale attestant le contenu de l'allégation indiquée au point 2 de la présente demande.

En conséquence, il est demandé au registraire des entreprises de dissoudre la compagnie ou la personne morale, de fixer la date à compter de laquelle elle sera dissoute et de déposer au registre des entreprises un acte de dissolution qui aura pour effet de radier d'office l'immatriculation de la compagnie ou de la personne morale.

Signé à _____ le _____
Localité Année/mois/jour

Signature de la personne autorisée

Signer et retourner tous les documents accompagnant cette demande.
Ne pas télécopier.

Résolution

Nom de la compagnie ou de la personne morale sans but lucratif

Il est résolu :

- 1- de demander au registraire des entreprises de dissoudre la compagnie ou la personne morale sans but lucratif et de fixer la date à compter de laquelle elle sera dissoute ;
- 2- d'autoriser (inscrire le titre ou la fonction) _____ de la compagnie ou de la personne morale sans but lucratif à prendre les moyens nécessaires et à signer les documents requis pour obtenir la dissolution de la compagnie ou de la personne morale.

Copie certifiée d'une résolution approuvée par (marquer la case appropriée d'un X) :

au moins les 2/3 en valeur des actions représentées par les actionnaires
ou aux 2/3 des voix exprimées par les actionnaires ☐

au moins les 2/3 des membres (personne morale sans but lucratif) ☐

présents à une assemblée générale extraordinaire convoquée à cette fin et tenue le _____
Année/mois/jour

Certifiée à _____ le _____
Localité Année/mois/jour

Signature du secrétaire

Déclaration assermentée

Nom de la compagnie ou de la personne morale sans but lucratif

ayant son siège au _____

Nº, rue, app./bureau, municipalité/ville, province et code postal

Déclaration d'un signataire de la demande

Je, _____

Prénom et nom

Profession ou occupation

Nº, rue, app./bureau

Municipalité/ville, province, code postal et pays

déclare solennellement que :

- 1- je suis l'un des signataires de la demande ;
- 2- les faits énoncés dans la demande sont vrais.

Et j'ai signé _____

Signature

Affirmation solennelle

L'affirmation solennelle doit être reçue et signée par une personne habilitée à recevoir les serments. Si cette personne n'est pas avocat, notaire ou juge, il y a lieu d'inscrire le nom du district judiciaire pour lequel elle a été nommée ou son matricule de commissaire à l'assermentation. **L'affirmation solennelle doit être signée à une date identique ou postérieure à celle de la demande.**

Le signataire de la demande ne peut agir comme commissaire à l'assermentation.

Affirmé solennellement devant moi à _____

Localité

le _____

Année/mois/jour

Signature du commissaire à l'assermentation

District judiciaire _____

ou

Numéro matricule du commissaire à l'assermentation _____

ou

Qualité _____

Les dispositions qui suivent découlent de la Loi sur les compagnies. Veuillez au besoin vous référer au texte légal qui a préséance sur les présentes.

Déclaration d'intention

Préalablement à la présentation d'une demande de dissolution, la compagnie ou la personne morale sans but lucratif doit avoir donné avis de son intention de se dissoudre en produisant soit la « Déclaration d'intention » jointe à la présente ou soit une « Déclaration modificative » conformément à l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales. Elle doit aussi faire paraître une annonce à cet effet dans un journal publié dans la localité où est établi son siège ou dans une localité aussi rapprochée que possible de celui-ci.

Demande de dissolution

Ce formulaire est utilisé lorsqu'une compagnie ou une personne morale sans but lucratif, constituée en vertu de la partie I, IA ou III de la Loi sur les compagnies ou de toute autre loi à laquelle est applicable l'article 28 de la Loi sur les compagnies, demande sa dissolution.

Si toutes les exigences de la loi sont remplies, le registraire des entreprises acceptera la dissolution de la compagnie ou de la personne morale sans but lucratif et fixera la date à laquelle elle sera dissoute.

Il déposera alors un acte de dissolution au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, ci-après appelé registre des entreprises, et en transmettra un exemplaire à la compagnie ou à la personne morale sans but lucratif. Le dépôt de l'acte de dissolution entraînera la radiation d'office de l'immatriculation.

Où transmettre la déclaration d'intention et la demande de dissolution

La déclaration d'intention et la demande de dissolution ainsi que tout autre document requis par la Loi sur les compagnies doivent être transmis par la poste au ministère du Revenu, à la Direction du registraire des entreprises. Voyez l'adresse indiquée ci-dessous.

Modalités de paiement et tarifs

La présentation de la déclaration d'intention et de la demande de dissolution est gratuite. Cependant des frais sont exigés lorsqu'un service prioritaire est demandé. Seule la déclaration d'intention peut être demandée en service prioritaire. Consultez la liste des tarifs.

Notes : Toutes les déclarations annuelles exigibles en vertu de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales doivent être déposées au registre des entreprises lors du traitement de la présente demande.

Ce formulaire doit être imprimé ou dactylographié, lisible et propre à la reproduction par microfilm et photocopie.

L'impression recto-verso de ce formulaire n'est pas acceptée.

Pour nous joindre

Par téléphone	En personne	Par la poste
Heures d'accessibilité des services : Du lundi au vendredi : 8 h 30 – 16 h 30 Téléphone : Région de Québec : 418 644-4545 Région de Montréal : 514 644-4545 Ailleurs au Québec : 1 877 644-4545	Services Québec À Québec Heures d'accessibilité des services : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 – 16 h 00 Mercredi : 9 h 00 – 16 h 00 Adresse : 787, boulevard Lebourgneuf Québec (Québec) À Montréal Heures d'accessibilité des services : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 – 16 h 00 Mercredi : 10 h 30 – 16 h 00 Adresse : 2050, rue De Bleury, RC 10 Montréal (Québec)	Adresse : Ministère du Revenu Direction du registraire des entreprises C. P. 1153 Québec (Québec) G1K 7C3

Votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) vous permet de consulter en tout temps votre dossier dans le site suivant : www.registreentreprises.gouv.qc.ca.

Tous les formulaires du registraire des entreprises peuvent être remplis dans ce site.

Nous désirons vous informer qu'il existe trois modalités de paiement pour toutes vos transactions d'affaires avec le registraire des entreprises, à savoir :

1. en espèces ou par carte de débit Interac, en personne seulement ;
2. par chèque ou mandat fait à l'ordre du ministre du Revenu ;
3. par carte de crédit MasterCard ou Visa (remplissez la section ci-dessous).

Déclaration d'intention Demande de dissolution

Compagnie ou personne morale sans but lucratif

	À but lucratif	Sans but lucratif
	Compagnie québécoise	Personne morale sans but lucratif
Tarif régulier	Gratuit	Gratuit
Tarif prioritaire	39,50 \$	16,00 \$

Note : Seule la déclaration d'intention peut être demandée en service prioritaire.

Demande de service prioritaire : Oui ☐

Pour bénéficier de ce service,

- remplissez la section de droite ;
- joignez cette page au formulaire rempli ;
- inscrivez « Service prioritaire » sur l'enveloppe.

Prénom et nom

N°, rue, app./bureau

Municipalité/ville et province

Code postal et pays

Indicatif régional et n° de téléphone


☐

☐

Montant payé

Votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) [si disponible]

Numéro de la carte

Date d'expiration de la carte

(MMAA)

Signature

Pour un paiement par carte de crédit, joignez cette page à votre formulaire.